



Récupération de points sans réception de la lettre 48SI ?

Par Esteban95

Bonjour,

J'ai obtenu mon permis de conduire et débuté ma période probatoire le 29/03/2022. Cependant, j'ai commis une infraction le 11/06/2022, entraînant une perte de 6 points, ce qui a ramené mon solde à 0.

Je n'ai jamais reçu la lettre 48SI (il est indiqué ?LRAR N° 2C15555277913 (N'habite pas à l'adresse indiquée)? sur le RII). Depuis, je n'ai pas conduit.

Aujourd'hui, plus de deux ans après, il est mentionné sur le relevé d'information intégral que j'ai un solde de 0/6 points, mais que mon permis de conduire est toujours valide. Puis-je récupérer mes points en effectuant un stage de récupération ?

Merci pour vos réponses.

Par lavigie

Bonjour

C'est sans changement depuis 15 ans

Vous pouvez récupérer 4 points mais faut pas compter sur le BNDC pour vous informer rapidement de ce crédit .
(article R.223-8 du code de la route)